

Table des matières

I) PRESENTATION DE LA STRUCTURE	3
A) CARTE D'IDENTITE :	3
B) PRESENTATION DE LA CRECHE CROQ'MALICE	4
a) Introduction	4
b) Fonctionnement général	4
c) Les contrats d'accueil	4
d) Les locaux	5
e) L'aménagement du lieu de vie	5
f) Notre objectif de travail :	7
C) PERSONNEL D'ENCADREMENT DE LA CRECHE CROQ'MALICE	7
a) Composition de l'encadrement :	7
b) Rôle et fonction de chacun :	8
c) Compétences professionnelles mobilisées	9
 II) AXES ÉDUCATIFS :	 10
A) LES FONDAMENTAUX DE L'ÉQUIPE	10
B) LES VALEURS ÉDUCATIVES	10
a) Le bien être	10
b) La créativité, l'imagination et l'ouverture sur l'extérieur	11
c) Le respect	12
d) La confiance	13
e) La sécurité	13
 III) PROJET PÉDAGOGIQUE :	 14
A) LA PHASE D'INSCRIPTION	14
a) La pré-inscription et la demande d'accueil	14
b) L'inscription : Un entretien personnalisé	14
B) L'ADAPTATION	14
a) Les objectifs de l'équipe :	14
b) Comment se passe l'adaptation ?	15

c) Le déroulement de l'adaptation	15
C) L'ACCUEIL	15
a) Les objectifs de l'équipe :	15
b) L'accueil du matin :	16
c) L'accueil du soir :	16
D) LES TEMPS DES REPAS	16
a) Les objectifs de l'équipe :	16
b) Repas des enfants qui ne mangent pas de morceaux :	17
c) Repas fournis par la crèche :	17
d) Organisation des différents temps de repas :	18
E) LES TEMPS DES SIESTES	18
a) Les objectifs de l'équipe :	18
b) Relève de la nuit et des siestes :	18
c) Les dortoirs :	19
F) LES RÉGLES D'HYGIENE ET DE SÉCURITÉ	19
a) Les objectifs de l'équipe :	19
b) L'hygiène de l'enfant :	20
c) Les changes et l'acquisition de la propreté	20
d) La santé	21
e) La contagion	21
f) Les médicaments	21
g) La vaccination	21
G) LES TEMPS D'ÉVEIL - D'ACTIVITÉS	22
a) L'éveil sensoriel et psychomoteur de l'enfant	22
b) L'éveil affectif de l'enfant :	24
c) La Socialisation	25
I) L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	26
H) LA PLACE DE LA FAMILLE ET DE LEUR PARTICIPATION A LA VIE A LA CRECHE	27

I) PRESENTATION DE LA STRUCTURE

A) CARTE D'IDENTITE :

Nom de l'établissement : Crèche CROQ'MALICE

Nom de la Responsable : Mme BILLON

Adresse : 115, rue d'Auvergne - 43330 ST FERREOL D'AUROURE

Tél. : 04.77.35.86.06.

Mail : croqmalice@loire-semene.fr

Gestionnaire : Communauté de communes LOIRE-SEMENE

Nature juridique : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Référents : Mr GIRODET, Président de la Communauté de communes,
Mr GARCIA, Directeur du Service à la population.

Adresse : 1, place de l'Abbaye - 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tél. : 04.71.75.69.50.

AVIS D'OUVERTURE DU CONSEIL GENERAL (Service P.M.I.)

Date d'obtention : 28 Janvier 2003

Agrément : 15 enfants

Type d'accueil : Equipement Multi Accueil collectif
P.S.U.

B) PRESENTATION DE LA CRECHE CROQ'MALICE

a) Introduction

La Crèche CROQ'MALICE est située 115, rue d'Auvergne, à Saint Ferréol d'Auroure.

Elle est gérée par la Communauté de communes « Loire Semène » qui a son siège, 1, place de l'Abbaye, 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE, depuis avril 2003.

C'est un lieu qui accueille des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, en accueil régulier et en accueil occasionnel.

C'est un espace adapté où l'enfant peut s'exprimer et appréhender la vie au sein d'un groupe, à travers le jeu et par le biais d'activités d'éveil.

L'agrément de la Crèche CROQ'MALICE est fixé à 15 enfants.

b) Fonctionnement général

La Crèche « CROQ'MALICE » est ouverte **du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**.

L'établissement est fermé le samedi, le dimanche, les jours fériés.

Un calendrier des fermetures annuelles est fixé et diffusé aux familles chaque année.

La Communauté de communes se réserve le droit de fermer la structure à d'autres périodes après consultation et information auprès des parents.

c) Les contrats d'accueil

Une priorité à l'inscription est accordée aux enfants dont les parents habitent sur une des communes situées sur la Communauté de communes « Loire Semène ».

Afin d'inscrire son enfant au sein de l'établissement, la famille doit préinscrire son enfant sur le portail de la Communauté de Communes Loire Semène. Suite à ceci, le dossier est étudié en commission d'attribution des places.

✓ Accueil régulier :

Sont admis en accueil régulier, les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, présents de façon régulière, y compris ceux porteurs de handicaps ou atteints de maladie chronique.

L'accueil est alors contractualisé, réservé, planifié, avec application d'un taux d'effort.

✓ Accueil occasionnel :

Sont admis en accueil occasionnel, les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans qui ne relèvent pas de l'accueil régulier, y compris ceux porteurs de handicaps ou atteints de maladie chronique.

Cet accueil n'étant pas majoritaire, il se fait sur réservation et ponctuellement selon les places disponibles, avec application d'un taux d'effort (Cf. : Participation financière de la famille).

Une attention particulière est portée sur l'accueil occasionnel qui peut répondre à un besoin « d'accueil d'urgence » ou à un besoin d'accueil irrégulier pour un nombre d'heures limitées.

Si la fréquentation d'un enfant de moins de 4 ans devient régulière, l'accueil régulier devra alors être envisagé avec la famille et étudié en commission d'admission.

d) Les Locaux

La Crèche CROQ'MALICE est située à l'entrée du village, à proximité du centre, des commerces, des écoles publiques et privées.

Elle se situe dans la Maison de la Petite Enfance qui accueille deux services :



- La Crèche CROQ'MALICE,
- Le Relais Petite Enfance « La Semène des Bambins »

Le local est une ancienne maison familiale étendue et rénovée.

Un jardin a également été aménagé avec une terrasse ombragée et une partie en pelouse avec du mobilier extérieur.



e) L'aménagement du lieu de vie

L'aménagement est adapté et l'ambiance étudiée pour :

- Vivre ensemble
- Favoriser le jeu spontané,
- Stimuler la créativité,
- Éveiller l'imagination, la curiosité,
- Développer l'autonomie,
- Respecter le rythme de l'enfant
- Ou tout simplement être là et se sentir bien.

L'équipe a travaillé avec une éducatrice de jeunes enfants spécialisée pour l'aménagement de la crèche.

✓ Le hall d'entrée :

Le personnel éducatif donne, chaque jour, à ce lieu d'échange et de discussion, toute son importance et sa convivialité.

Un cahier de relève est établi et rempli par le personnel afin de bien suivre les différents moments de la journée de chaque enfant.

Ce document détient des informations confidentielles et ne peut donc pas être laissé à la disposition des parents. Il est organisé afin de proposer un accueil assurant une sécurité affective et bienveillante.



✓ **Le bureau de la responsable :**

Ce lieu est destiné à la gestion de la Crèche par la Responsable. Il permet les rencontres plus formelles et en dehors du fonctionnement auprès des enfants. Il assure aussi la confidentialité des échanges lorsque cela est nécessaire.



✓ **La salle de vie :**

Elle est aménagée de façon à :

- Porter son attention de façon plus précise à l'enfant
- Permettre de développer et/ou de perfectionner sa motricité fine,
- Prendre le temps d'une relation plus individuelle,
- Expérimenter le jeu libre, la découverte,
- Favoriser les interactions entre pairs,
- Proposer un environnement sécurisant.

✓ **La cuisine - pièce satellite :**



Pièce uniquement destinée aux adultes et adaptée à la manipulation des denrées alimentaires pour le réchauffage des repas livrés en liaison froide par un traiteur local.

Salle mise en conformité par rapport aux exigences de la Direction Départementale de Services Vétérinaires.



✓ **Le coin repas :**

Ce lieu est aménagé afin de favoriser l'autonomie des enfants, et leur bien-être dans un espace sécurisant (au niveau physique et affectif).

✓ **Les dortoirs :**

Ils sont aménagés de façon à proposer un lieu adapté au temps de repos. Chaque enfant a un lit attribué autant que cela est possible, afin qu'il soit un lieu connu et sécurisant. Des rituels d'endormissement sont mis en place : musique douce, objet transitionnel... afin de rassurer l'enfant.



✓ **Les sanitaires enfants :**

Des pots et toilettes à la taille de l'enfant sont proposés, pour stimuler les enfants dans l'acquisition de la propreté (on ne met pas l'enfant sur le pot avant 15 ou 18 mois). Son avis lui est demandé, afin de ne pas bloquer un processus qui est à la base, naturel.

Une séparation par un petit muret est prévue dans chaque toilette afin de préserver l'intimité de chaque enfant. Des tables de change sont aménagées afin de favoriser l'échange, la discussion et le dialogue. Un système d'escalier est aussi proposé aux enfants afin de leur permettre d'accéder seul à la table de change et de préserver l'ergonomie des professionnels.



✓ Le jardin :

L'aménagement de l'espace est pensé pour la sécurité, les besoins moteurs de l'enfant et la sensibilisation à l'environnement.

Un espace repas adapté aux jeunes enfants est aussi prévu à l'extérieur afin de proposer des temps repas dans le jardin.



f) Notre objectif de travail :

Notre objectif est de contribuer à l'éveil de chaque enfant dans le respect de son individualité, au sein d'un groupe (réunissant enfants et parents) par :

- le cadre de l'aménagement de la structure,
- les activités proposées,
- les relations partagées.

C) PERSONNEL D'ENCADREMENT DE LA CRECHE CROQ'MALICE

a) Composition de l'encadrement :

Conformément au code de la santé publique, Article R.2324-34 relatif à la fonction de Direction et l'Article R.2324-42 relatif au personnel en charge des enfants ; l'équipe de professionnels de la structure se compose :

- 1 Responsable Éducatrice de Jeunes Enfants,
- 4 auxiliaires de puériculture
- 2 aides auxiliaires puériculture

- 1 agent d'entretien
- 1 infirmière de prévention commune au service à la population
- 1 médecin de crèche commun aux 2 EAJES Communautaires

Un planning des présences est établi hebdomadairement et affiché pour information.

b) Rôle et fonction de chacun :

✓ La Responsable :

Par délégation, la Responsable est chargée du bon fonctionnement de l'établissement. Elle est responsable :

- De la gestion,
- De l'animation,
- De la coordination du personnel,
- De la qualité éducative de l'établissement,
- Des relations partenariales et institutionnelles,
- De la gestion administrative (tenue des registres de présences, application du tarif, mise à jour des dossiers individuels des enfants...)

Elle a un rôle de liaison avec les services de la Communauté de communes Loire Semène à qui elle rend compte du fonctionnement de la structure.

Les missions de la responsable s'inscrivent également dans un travail partenarial avec les différents acteurs de la Petite Enfance (RPE, crèches Communautaires et associatives). Elle participe également à une démarche de soutien à la parentalité avec les acteurs petite enfance, enfance et CISP.

En l'absence de la Responsable, les Auxiliaires de Puériculture chargées de l'ouverture et de la fermeture des locaux doivent contacter la responsable de territoire afin de valider toutes décisions urgentes pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement de la structure. Elles sont ensuite tenues d'informer la Responsable oralement et par écrit (cahier de liaison) des incidents survenus et des actions qu'elles ont entrepris. En cas d'absence d'auxiliaires de puériculture, les aides auxiliaires assurent la continuité de direction, sous couvert de la responsable de territoire.

✓ Le personnel éducatif :

Le personnel éducatif veille au bon développement physique, psychologique, affectif, social et intellectuel de l'enfant, ainsi qu'à l'acquisition de son autonomie et à son adaptation dans l'établissement.

Il accompagne l'enfant dans ses jeux et ses découvertes, et propose régulièrement des activités adaptées au développement de chacun tant à l'intérieur de l'établissement qu'au dehors.

Réglementation :

- Au sein de la structure, 1 adulte présent en permanence pour 8 enfants qui marchent et 1 pour 5 enfants qui ne marchent pas, soit en moyenne, 1 adulte pour 6 enfants.
- A l'extérieur de la structure, 1 adulte pour 2 enfants.

✓ L'agent d'entretien :

L'Agent d'entretien veille à la propreté des locaux, du linge, des jeux, des jouets, des tapis et des coussins. Ceci contribue à la qualité de l'accueil. Il gère aussi les stocks liés à son activité. L'agent d'entretien fait partie intégrante de l'équipe.

✓ L'infirmière de prévention :

L'infirmière apporte un appui technique aux structures enfance et petite enfance du territoire

pour la mise en place des mesures d'hygiène, protocoles divers, et pour toutes questions relatives aux enfants.

✓ **Le médecin de crèche :**

Complémentaire de la PMI et du travail des médecins traitants, le médecin de crèche s'assure du respect des conditions d'hygiène, de santé physique et de sécurité au sein de l'établissement. Pour cela, il définit des protocoles d'action en cas de situation d'urgence ou d'épidémie.

Il rencontre régulièrement la responsable de la structure afin d'échanger autour des actions et aménagements à mettre en place en lien avec la santé, l'hygiène et la prévention. Régulièrement, il organise des actions d'éducation et de promotion de la santé pour renforcer les connaissances des professionnels.

✓ **Les stagiaires :**

De temps en temps, des stagiaires provenant de collèges ou d'écoles préparant à des diplômes de carrières sanitaires ou sociales sont accueillis dans l'établissement. Une référente de stage, nommée par la responsable de la structure prend en charge l'accompagnement du stagiaire.

c) Compétences professionnelles mobilisées

✓ **Modalités de coordination de l'équipe :**

Des réunions d'équipe sont planifiées sur le temps de travail avec l'ensemble du personnel éducatif. La participation active de chacun est indispensable.

Elles permettent un temps de réflexion, d'analyse et de remise en question.

Le fonctionnement de la Crèche, les difficultés rencontrées et les projets à venir sont alors abordés et développés.

✓ **Formation continue :**

En fonction du projet éducatif, les professionnels peuvent s'inscrire auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale ou éventuellement d'organismes privés pour des stages de formation continue, après validation par le responsable hiérarchique.

✓ **Temps d'analyse de pratiques professionnelles :**

De façon régulière, un psychologue peut intervenir auprès de l'équipe afin de mettre en place un temps de parole, d'écoute et de réflexion sur la pratique professionnelle, ceci dans l'objectif de toujours mieux accompagner l'enfant et sa famille au quotidien. Cette intervention permet de mettre en place un temps de parole, d'écoute et de réflexion sur la pratique professionnelle, ceci dans l'objectif de toujours mieux accompagner l'enfant et sa famille au quotidien. Cette intervention permet également de mieux analyser et comprendre l'attitude de chacun afin de se donner une ligne de conduite qui harmonise les besoins des enfants, les demandes des parents et les possibilités du personnel travaillant en structure collective.

✓ **Les partenaires :**

La crèche travaille en partenariat avec :

- Le relais petite enfance tant par le partage de temps d'animation que par un travail en étroite collaboration sur le guichet unique
- Le service culture par la proposition de spectacles adaptés à la petite enfance, l'accès à la bibliothèque intercommunale par le prêt de livres et l'animation de temps contes.
- L'Accueil de loisirs de Pont Salomon par le partage de temps d'animation.

- La crèche Communautaire « Les Matrus » par des réunions d'équipe et des temps d'inter crèches.
- Les écoles maternelles de la commune par la mise en place de l'accueil périscolaire les après-midis et les temps passerelles.

II) AXES ÉDUCATIFS :

Le projet éducatif de Loire Semène définit les axes éducatifs au travers duquel les valeurs éducatives de la crèche se déclinent.

A) LES FONDAMENTAUX DE L'ÉQUIPE

L'agrément de la structure permet une prise en charge de chaque enfant en tant qu'individu à part entière dans le respect de son rythme, ses besoins, ses compétences, ses envies...

L'équipe souhaite garantir le bien-être de l'enfant afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans ce lieu collectif.

L'intérêt supérieur de l'enfant reste la priorité de toute action des professionnels. La place et la participation des familles au sein de la structure doivent être favorisées pour faire vivre la notion de co-éducation.

Ainsi, les axes éducatifs s'articulent autour d'objectifs fondamentaux :

- ✓ Assurer la **sécurité** physique, morale, bienveillante et affective de l'enfant.
- ✓ Etablir une **relation de confiance** avec les familles, savoir être à leur écoute afin de s'adapter au mieux à l'enfant.
- ✓ Mettre en place un **accompagnement adapté** à l'enfant en respectant les besoins, les envies, les repères et le rythme de chacun.
- ✓ Favoriser la **socialisation** tout en prenant en compte l'individualité de chacun.
- ✓ Acquérir un **savoir vivre** avec des règles de collectivités, de respect mutuel et d'apprentissage.
- ✓ Développer l'**éveil** et l'**autonomie** de l'enfant, aussi bien par le jeu que par les actes du quotidien.
- ✓ Favoriser l'**ouverture sur l'extérieur**.

B) LES VALEURS ÉDUCATIVES

Afin d'assurer le bien-être, la sécurité et le respect de l'enfant au sein de la crèche, le projet pédagogique de l'équipe s'appuie sur les valeurs suivantes : le bien être, la créativité et l'imagination, le respect, la confiance, la sécurité et la socialisation.

a) Le bien être

Un enfant a besoin, dès sa naissance, d'être reconnu pour exister et se sentir exister.

Il va principalement se découvrir, se construire à travers le regard de l'autre, et des mots qui vont lui être adressés.

Si le regard posé sur lui est rempli d'estime, l'enfant pourra s'appuyer dessus pour prendre confiance en lui et se sentir capable d'appréhender le monde qui l'entoure. Si au contraire, cette estime n'existe pas, ou très peu, ou de façon éphémère, l'enfant doutera.

Auprès des enfants, le professionnel se doit d'avoir un langage adapté, une attitude enthousiaste et respectueuse, un ton de voix rassurant.

Le professionnel est aussi pour l'enfant un modèle : c'est l'attitude de l'adulte qui va guider l'enfant durant son temps de présence à la crèche.

Le bien-être est un sentiment de sérénité et de sécurité affective et physique qui passe par la réponse aux besoins de l'enfant dans le respect de son individualité en tenant compte de l'environnement collectif et du bien-être du groupe.

Pour favoriser le bien-être de chacun, certaines attitudes professionnelles sont privilégiées :

- **L'enfant** est observé pour mieux le connaître et comprendre ce qu'il ressent. Ceci afin de mieux répondre à ses besoins, tant physiques qu'affectifs, et entendre ce qu'il dit par ses mouvements, ses déplacements, ses paroles, ses vocalises et ses jeux.
- L'équipe est à **l'écoute de l'enfant** en se rendant disponibles, attentives à reconnaître et à recevoir ses émotions et être capables de l'accompagner à les gérer au mieux.
- Une attention particulière à **l'aménagement de l'espace** et aux postures physiques. L'enfant pourra s'approprier un espace de liberté en fonction du lien qu'il aura avec les adultes. Il pourra ainsi partir à la découverte de ce nouvel environnement tout en étant accompagné dans sa construction identitaire.
- Il est nécessaire d'être attentif aux **repères dans le temps, dans l'espace**. La présence de l'adulte représente un repère dont l'enfant a besoin pour évoluer sereinement au cours de la journée.
- L'enfant et sa famille sont accompagnés dans cet espace.
- Il semble aussi nécessaire de maintenir une continuité dans **les règles de vie** et de les rappeler régulièrement.
- En ce qui concerne les enfants plus âgés (3-4ans), il faut garder à l'esprit qu'ils sont dans une étape de leur développement où **la socialisation** a une place plus importante. Il est important de leur laisser vivre **leur imaginaire** et privilégier les temps de loisirs et de plaisir.

b) La créativité, l'imagination et l'ouverture sur l'extérieur

Chez le jeune enfant, l'éveil est l'apparition spontanée de l'intérêt pour se découvrir, découvrir le monde dans lequel il vit et découvrir les autres.

Tous les moments et actions de la journée sont potentiellement sources d'éveil pour l'enfant. Même ce qui peut paraître banal à nos yeux d'adulte peut être une opportunité d'éveil et d'apprentissage pour lui.

L'enfant n'apprend réellement que si cela prend un sens pour lui. L'enfant a besoin d'abord de vivre des situations d'éveil concrètes pour comprendre progressivement des concepts abstraits. Il s'agit principalement d'apprendre à apprendre.

L'enfant a besoin qu'on lui laisse le temps de chercher, d'expérimenter par lui-même, sous le regard bienveillant et soutenant d'un adulte.

Pour l'équipe, la créativité et l'imagination c'est avoir la possibilité de s'exprimer librement, d'explorer, de développer son imaginaire...

Pour favoriser la créativité, l'imagination et l'ouverture sur l'extérieur des enfants, certaines attitudes et pratiques professionnelles sont privilégiées :

Au cours des activités proposées :

- L'équipe met en place des activités permettant à l'enfant **d'éveiller tous ses sens**, que ce soit des activités manuelles, artistiques ou des jeux libres.
- L'enfant doit pouvoir **se faire plaisir** et laisser **libre cours à son imagination**.
- Il est important de laisser l'enfant **libre dans ses réalisations**, lui donner les outils nécessaires et être à l'écoute de ses envies.

- L'activité est proposée **en fonction de l'âge** de l'enfant et **de ses capacités**, et ne doit à aucun moment le mettre en difficultés et nécessite une présence constante de l'adulte.
- L'équipe s'adapte à **l'expression artistique des enfants**, dans le respect du cadre général et du cadre donné par l'adulte concerné et par l'activité mise en place.
- Une attention particulière est laissée à la **juste distance** nécessaire dans cet accompagnement pour ne pas être dans le "faire à la place de l'enfant" ; l'adulte a confiance en ses capacités.

Au cours du temps de jeux libres :

- L'enfant doit pouvoir développer sa créativité en ayant la liberté d'utiliser les jeux selon ses envies et son imagination.
- « **Laisser jouer** » l'enfant est différent du « **laisser faire** ». C'est pourquoi la présence de l'adulte dans ces moments-là a du sens et la place de l'adulte et ses attitudes conditionnent l'accès au jeu libre dans un climat de sécurité.
- De plus, il est indispensable de **penser l'espace** pour favoriser l'appropriation du jeu libre par l'enfant.
- **L'observation, l'écoute et la verbalisation** sont des outils que les professionnels utilisent au quotidien.
- Ayant conscience de ce qui se joue dans ces temps de jeu libre, l'équipe est attentive à son positionnement dans l'espace, à **l'accompagnement par le regard, par son attitude et par les mots**.
- Le **jeu libre** génère chez l'enfant de la **créativité**, de **l'autonomie** (l'enfant est alors acteur de son développement) et **du plaisir**. Le jeu libre intervient dans la construction de soi, l'enfant se découvrant dans la relation à l'autre au travers du jeu (socialisation). Il développe également la confiance en lui en jouant à son propre rythme et en jouant seul.
- Il est aussi important de rappeler que le **jeu libre** est une **activité à part entière**, même sans intervention de l'adulte.

c) Le respect

Pour l'équipe, le respect, c'est le respect de soi, des enfants, des adultes (collègues, parents), des règles, des différences (physiques, culturelles...), de ce que vit l'autre. Le respect est un élément indispensable et majeur pour vivre ensemble et aller à la rencontre de l'autre et ainsi contribuer à la socialisation. C'est aussi avoir confiance en soi pour pouvoir aller à la découverte de l'autre.

Pour mettre en œuvre le respect, l'équipe privilégie certaines attitudes :

- Il est de la responsabilité des professionnels **d'aider l'enfant à assimiler la notion de respect**, en lui permettant de faire la différence entre ses besoins et les besoins de l'autre.
- Il est également essentiel de **tenir compte de l'émotivité** de chaque enfant.
- Le respect passe aussi par le fait de **donner l'exemple soi-même**.
- Il est aussi nécessaire de **mettre des mots** sur les multiples situations qui se présentent. Cela paraît indispensable pour encourager les enfants à développer leur capacité à se respecter et à respecter les autres, à respecter les différences, mais aussi les règles de vie collective et le matériel.
- Il est important **d'être à l'écoute des besoins et des émotions de l'enfant, des valeurs éducatives des familles**.

d) La confiance

Pour l'équipe, la confiance se construit en croyant en des capacités et en une relation possible. En ce sens il est nécessaire de respecter le temps qu'il faut à chacun pour recevoir et donner sa confiance et la distance que l'enfant met avec l'adulte et les autres enfants.

Pour que l'enfant développe la confiance en lui :

- L'équipe adopte une attitude valorisante pour que l'enfant se sente et se sache capable. (Accompagnement verbal ou non verbal)

Pour favoriser la confiance entre enfants et professionnelles :

- L'enfant peut se référer à l'adulte et aller vers lui quand il en a besoin.

Pour instaurer la confiance entre la professionnelle et l'enfant :

- Les professionnelles connaissent et reconnaissent les capacités et les compétences des enfants en leur laissant l'autonomie de faire.

Pour créer la confiance entre les parents et les professionnelles :

- Ces dernières favorisent un climat d'accueil, d'écoute et de conseils ; ainsi les parents confient sereinement leurs enfants à l'équipe de professionnelles.

e) La sécurité

C'est le socle indispensable à l'être humain pour favoriser la confiance en soi. L'enfant a besoin d'avoir confiance en l'adulte qui l'accompagne.

La crèche a pour mission de veiller à la sécurité physique et affective des enfants durant le temps où ils sont accueillis :

- Sécurité physique : c'est éviter au mieux dans chaque situation tout risque de blessure ou toute dégradation de la santé de l'enfant.
- Sécurité affective : c'est permettre à l'enfant d'évoluer dans une ambiance bienveillante et de se sentir ainsi protégé. Les pratiques de maternage contribuent à la sécurité affective de l'enfant.

Pour assurer la sécurité, l'équipe privilégie certaines attitudes :

- Les professionnels instaurent **des rituels** et **des repères** pour aider l'enfant à évoluer sereinement tout au long de la journée.
- L'équipe laisse à l'enfant **le choix d'être accueilli** par la professionnelle avec laquelle le lien est différent ou plus fort. L'équipe assure une **continuité** dans la prise en charge de l'enfant en développant des moyens de transmission et de communication, et en favorisant l'échange entre professionnelles, entre parents et professionnelles et entre enfants et professionnelles.
- L'équipe permet à l'enfant d'amener des **objets transitionnels** de chez lui ou de prendre son doudou ou sa sucette quand il en a besoin.
- **La bienveillance** et **la contenance** sont des attitudes transversales à tout le temps d'accueil : chacun a le souci du bien-être des enfants et des collègues. Cette bienveillance réciproque est nécessaire pour que chacun se sente bien.

III) PROJET PÉDAGOGIQUE :

A) LA PHASE D'INSCRIPTION

a) La pré-inscription et la demande d'accueil

Les familles du territoire à la recherche d'un mode de garde doivent se rendre sur le site : [www.loire-semene.fr/Petite enfance](http://www.loire-semene.fr/Petite%20enfance) et se préinscrire sur le portail famille sur lequel elles devront créer un compte si elles n'en n'ont pas et compléter en ligne la fiche de pré-inscription.

Les familles recevront alors un mail de récépissé de leur pré-inscription. Le relais Petite enfance prendra contact avec les familles pour étudier leur demande et transmettra la demande aux structures petite enfance concernées.

Des commissions d'attribution des places ont lieu 3 fois par an pour valider les demandes d'accueil et orienter les familles s'il n'y a pas de possibilité d'accueil en crèche. La date des commissions à laquelle sera traitée la demande de la famille sera communiquée par mail.

Une fois, l'inscription de l'enfant validée par la structure, une rencontre entre les parents et la responsable de la crèche aura lieu pour finaliser l'accueil au niveau administratif, répondre aux questionnements et préparer la venue progressive de l'enfant.

Le temps d'adaptation commence déjà lors du premier contact avec la crèche, lors de l'accueil par la directrice, qui fait visiter les locaux, présente l'équipe, les projets en cours, la tarification, le protocole médical et le mode de fonctionnement de l'établissement.

Tout au long de ces étapes, la famille peut interpellier la crèche de son choix pour exposer ses questionnements de parents concernant le projet d'accueil en collectif.

b) L'inscription : Un entretien personnalisé.

L'objectif de ce premier contact avec la structure est d'instaurer une relation de confiance, de réciprocité, de connaître l'enfant dans son contexte familial.

Les interrogations et les craintes par rapport à la structure peuvent être exprimées et il est important de mettre des mots sur les difficultés de la séparation si tel est le cas.

Devant ces craintes, il est nécessaire de rassurer les parents sur leur rôle, de présenter l'aide qui est mise en place par les professionnelles au sein de la structure.

La 1ère rencontre permet aux parents de visualiser clairement où leur enfant va évoluer au quotidien et de présenter le cadre d'accueil de l'enfant et de sa famille en précisant les futures modalités d'adaptation et d'accueil.

B) L'ADAPTATION

a) Les objectifs de l'équipe :

Chaque enfant est accueilli à l'issue d'une période d'adaptation préparée avec les parents et la « référente ».

La mise en place d'une référente pour chaque famille permet d'établir une relation privilégiée entre la structure, l'enfant et ses parents lors de l'entrée à la Crèche et tout au long de son adaptation. Cela permet l'observation permanente et l'écoute attentive pour une connaissance approfondie de chaque enfant, du respect de son rythme, de son désir d'imitation, de connaître, de faire...

La référente est toutefois garante du bon accueil du nouvel enfant dans la structure. Elle veille à prendre en compte son intérêt aux activités proposées et lors des différents moments de la journée. Suite aux observations et remarques faites en équipe, elle supervise sa bonne adaptation. L'adaptation est nécessaire tant pour l'enfant que pour le parent et le personnel qui apprend à faire connaissance avec lui.

Il est individualisé et progressif afin de créer un lien de confiance, de favoriser la séparation et de répondre aux besoins de sécurité de l'enfant.

b) Comment se passe l'adaptation ?

Dans un premier temps, le parent est accueilli en même temps que son enfant, afin qu'un réel lien se crée entre les habitudes de la maison et celles de la structure, afin de minimiser l'anxiété de la séparation. Le départ d'un parent est toujours verbalisé et expliqué à l'enfant.

Tout au long de ce temps d'adaptation, la « référente » est chargée d'informer ses collègues des différents points abordés avec les parents ainsi que les habitudes de l'enfant et du déroulement de l'adaptation afin de passer au fur et à mesure la relève à l'ensemble de l'équipe.

Le processus s'établit sur une quinzaine de jours environ avec plusieurs étapes indispensables au déroulement de l'adaptation de l'enfant mais également de celle de son parent. L'adaptation est planifiée en fonction de l'enfant et des possibilités d'accueil de la crèche.

c) Le déroulement de l'adaptation

Avant le premier jour d'adaptation, la responsable de la structure remet un livret d'adaptation à la famille afin que les parents puissent en prendre connaissance et le remplir. Ce livret indique les différentes informations et habitudes de l'enfant (déroulement de la grossesse, alimentation, sommeil, éveil, vie familiale...)

Le premier jour, l'enfant vient durant environ 30 à 45 minutes avec son(ses) parent(s)

La « référente » prend connaissance du livret d'adaptation (alimentation, sommeil, éveil, etc....) de l'enfant et échange avec les parents.

Attribution du casier, du lit, ... Présentation des futurs copains,

Présentation du déroulement d'une journée avec une nouvelle visite de la structure si cela est nécessaire,

Consignes pratiques de fonctionnement (prise des médicaments sur prescription médicale, petit déjeuner pris à la maison, etc....)

Présentation du rôle de chacun, etc....

Puis, des séances de plus en plus longues seront programmées afin de permettre à l'enfant de s'intégrer progressivement et de partager des temps d'activités avec les autres enfants.

Lorsque l'enfant semble plus à l'aise dans la structure, le temps d'accueil sera alors progressivement augmenté jusqu'à ce que le temps d'accueil prévu soit atteint.

Un planning des séances d'adaptation est fixé afin de permettre à l'enfant d'être accueilli sur des périodes de plus en plus longues pour arriver à une demi-journée ou une journée complète, suivant les besoins d'accueil de la famille.

C) L'ACCUEIL

a) Les objectifs de l'équipe :

La relation triangulaire parents/enfants/professionnelles se joue chaque jour. D'où l'importance d'instaurer des moments de transmission. Par ces échanges quotidiens les professionnelles peuvent apprécier, analyser le comportement de chaque enfant.

Par ailleurs, il semble important d'échanger avec les parents autour des progrès et des difficultés de l'enfant afin d'ajuster l'accompagnement des professionnels.

En effet, respecter le rythme et les habitudes de l'enfant n'impliquent pas nécessairement que l'équipe soit en mesure de répondre à toutes les particularités. En outre, les professionnels sont vigilants à ne pas se substituer aux parents qui restent les premiers acteurs de la vie de l'enfant.

b) L'accueil du matin :

A l'occasion des relèves à l'arrivée de l'enfant, diverses informations sont transmises entre le professionnel et le parent.

Lors de l'accueil, une professionnelle se rend disponible pour retranscrire les informations : s'informer du sommeil, de l'appétit, de l'humeur et de la santé de l'enfant. Cela permet la prise en compte de chaque enfant dans son individualité et la continuité maison/crèche.

Le professionnel écoute les demandes particulières des parents et analyse si cette demande est compatible avec la vie en collectivité, de façon à rendre une réponse.

Les informations notées sont recueillies dans le cahier de transmission puis partagées avec les autres professionnelles du groupe.

Le professionnel est également là pour assurer la transition et accompagner l'enfant au milieu du groupe.

Les parents transmettent le nom des personnes autres que les parents qui viennent chercher l'enfant.

c) L'accueil du soir :

Sur ce temps, deux professionnels sont présents, chaque parent doit comprendre qu'il doit attendre son tour pour avoir des retours de qualité. Il est important qu'ils perçoivent l'équipe comme un partenaire actif, attentif au bien-être et à l'évolution de leur enfant afin d'instaurer un climat de confiance et de solidarité.

Pour les objets transitionnels qui font le trajet Maison/crèche, les professionnels demandent aux parents de bien penser à le récupérer le soir !

D) LES TEMPS DES REPAS

a) Les objectifs de l'équipe :

Voici les objectifs pédagogiques pour les temps de repas et goûter :

- Respecter le goût et l'appétit de chaque enfant, accepter qu'un enfant n'ait pas faim ou n'aime pas un aliment.
- Inciter à goûter systématiquement mais ne pas le forcer à terminer un plat, ni le punir ou le menacer d'être privé de dessert.
- Respecter le rythme et les besoins de chacun.
- Permettre aux enfants de manger à leur rythme.
- Respecter son besoin d'autonomie, être attentif à l'évolution de chaque enfant en permettant à chacun de progresser à son rythme : manger seul, découvrir avec ses mains.

Cette manipulation correspond à un besoin d'exploration lui permettant de développer son sens du toucher, c'est un besoin qui lui procure beaucoup de plaisir. Pour les plus grands, manger avec une cuillère ou une fourchette restera la règle d'usage.

Le personnel fait en sorte que le temps de repas se déroule dans une ambiance conviviale, calme et détendue. Des rituels (temps calme, de jeux, chants, relaxation, ...) pourront être mis en place avant chaque repas pour éviter l'excitation.

Il est important d'inculquer aux enfants les règles de vie en collectivité : la politesse, la patience (savoir attendre son tour, ne pas se lever), le partage, se tenir correctement, savoir formuler une demande, ...

Le personnel s'attache à aider l'enfant à manger seul, utiliser différents instruments, cuillère, fourchette, verres selon les capacités de chacun, ...

L'équipe apprend à chacun à respecter les règles d'hygiène de base : se laver les mains avant et après chaque repas, se laver seul le visage avec un gant, enlever sa bavette et la mettre dans la corbeille de linge sale, ...

L'équipe essaie de développer les connaissances des enfants, leur vocabulaire en nommant les différents aliments, les couleurs, que ce soit lors des repas ou lors d'activités éducatives liées à l'alimentation.

Cela permet d'éveiller leurs sens, de découvrir de nouveaux goûts, de nouvelles odeurs, de nouvelles sensations gustatives,

Par exemple :

- Atelier cuisine, goûter collectif, salade ou brochette de fruits
- Goûters fêtes gourmandes, anniversaires, œufs en chocolat, chasse à l'œuf,
- Jeu de Kim goût salé, sucré, fruits, légumes, odeurs,
- Semaine du goût : sensibilisation à l'équilibre alimentaire auprès des familles avec exposition
- Jeux de loto, d'imagiers sur les fruits et les légumes.

Les repas et goûters doivent être des moments de temps calmes et conviviaux. Les repas se prennent à heure fixe pour les plus grands, quant aux plus petits, le rythme de chacun est respecté dans la mesure des possibilités de la collectivité.

b) Repas des enfants qui ne mangent pas de morceaux :

Les repas et goûters des enfants sont fournis par les parents et pris sous la surveillance et l'aide du personnel en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant. Les contenus sont laissés à la libre appréciation des parents.

Toutefois, l'équipe veille à ce que l'enfant reçoive une alimentation variée et équilibrée transportée dans les règles d'hygiène, elle peut conseiller les parents et recommander un type d'aliment plutôt qu'un autre. Il est possible de continuer l'allaitement maternel.

✓ Contenu des repas et goûters à titre indicatif :

Le lait maternel, maternisé et de croissance est fourni par les parents

A partir de 5/6 mois (passage à 4 repas) :

Début de la diversification alimentaire, possibilité d'introduire progressivement les légumes et fruits cuits en purée à la cuillère.

- Midi : un légume en purée + une viande ou poisson mixé (introduit à 6 mois) + un laitage (yaourt, petit suisse) ou un biberon de lait.
- Goûter : un biberon de lait ou un laitage + une compote

A partir d'1 an :

- Midi : un plat principal (légume et/ou féculent + viande ou poisson ou œuf) + un laitage (yaourt, crème dessert ou fromage) + un dessert (fruit, salade de fruit ou compote).
- Goûter : un laitage + un fruit + un biscuit (suivant ses habitudes).

Le sac isotherme est obligatoire pour le transport du repas de l'enfant qui est fait à la maison et les produits laitiers.

Pour les parents qui souhaitent que l'on donne de l'eau en bouteille, ils peuvent l'apporter ; sinon, nous proposons de l'eau du robinet.

L'eau reste la boisson privilégiée.

c) Repas fournis par la crèche :

La crèche CROQ'MALICE bénéficie d'une livraison de repas par une restauration collective.

Les repas sont préparés dans les cuisines du traiteur et livrés chaque matin à la crèche en liaison froide. Le personnel assure la réception, le stockage, la mise en chauffe, le service et le nettoyage dans le respect des normes HACCP et des protocoles d'hygiènes validés par le médecin de crèche. Afin de faciliter et de vérifier si l'enfant peut passer au repas de la crèche, nous lui proposons de faire goûter un échantillon du repas de la crèche durant environ une semaine.

Les repas comprennent une entrée, un plat principal, un laitage et un dessert ou un fruit.

Les goûters comprennent, pour leur part, un laitage, un fruit ou compote et/ou un biscuit.

d) Organisation des différents temps de repas :

Le petit déjeuner sera donné avant l'arrivée de l'enfant à la Crèche.

• Pour les nourrissons :

Les biberons sont donnés à la demande afin de respecter le rythme biologique de chaque enfant. Ainsi l'équipe a fait le choix de ne pas réveiller un bébé pour le nourrir, ni de l'empêcher de s'endormir parce que c'est l'heure du repas.

Les biberons sont donnés dans les bras de l'adulte.

Pour la prise du repas à la cuillère, l'enfant est installé dans un transat ou dans une chaise équipée d'une tablette (en fonction des capacités de l'enfant) en tête à tête avec l'adulte.

Le déjeuner peut être pris à partir de 11H00 ; en fonction de l'heure de son dernier repas.

Le goûter est pris à partir de 15H00 ; en fonction de l'heure de son dernier repas.

• Pour les plus grands :

Les repas sont donnés à heures fixes dans le coin repas. Les enfants sont installés en groupe sur des fauteuils à leur taille. Un ou deux adultes les accompagnent lors du repas.

Pour le groupe des moyens et des grands (dès qu'ils savent manger seuls) :

Le déjeuner est pris à partir de 11H20 à table.

Le goûter est pris vers 16H00.

Par le biais du **cahier de relève**, l'équipe **informe** les parents de l'appétit, du comportement et des progrès de l'enfant. Tout sera notifié pour chaque repas. L'équipe n'hésitera pas à échanger avec la famille des éventuels problèmes rencontrés afin de trouver une solution adaptée.

E) LES TEMPS DES SIESTES

Le sommeil est un facteur essentiel pour l'équilibre de l'enfant. Chacun a son propre rythme et ses habitudes pour s'endormir. Il est important de veiller à tout cela, même si ce n'est pas toujours facile en collectivité.

a) Les objectifs de l'équipe :

Voici les objectifs que l'équipe s'est donnée pour aider les enfants à bien s'endormir :

- Être vigilant à une quantité de sommeil suffisante.
- Instaurer et/ou respecter un rituel de coucher pour préparer l'enfant à la séparation et à la relaxation (musique, chansons, relaxation, rituels, doudous).
- Ne pas imposer un caractère obligatoire à la sieste (surtout pour les plus grands) mais en expliquer les bienfaits. Ne pas imposer d'horaires de coucher, ni de lever.
- Favoriser l'endormissement par une légère obscurité (fenêtres des dortoirs équipées de volets occultants).
- Les professionnels invitent l'enfant à se mettre à l'aise pour dormir.
- Privilégier le calme et le silence, surtout pendant les 20 premières minutes de la phase d'endormissement.
- Tenir compte de la nuit précédente et de l'état général de l'enfant.

b) Relève de la nuit et des siestes :

Tous les jours, la professionnelle qui se trouve à l'accueil demande aux parents l'heure du lever de l'enfant, si la nuit s'est bien passée. Ces informations sont notées sur le cahier de relève et expliquées à chaque membre du personnel lors des relèves. Au cours de la journée, les horaires des siestes sont ajoutés.

c) Les dortoirs :

Les lits sont tous superposés (lits aux normes petite enfance). Pour respecter au mieux le rythme des enfants, l'équipe a décidé de privilégier un dortoir « bébés, moyens » et un dortoir « grands ». Le personnel prend soin de rester auprès des enfants qui s'endorment lorsqu'ils en éprouvent le besoin afin de favoriser un climat de bien-être et de confiance nécessaire à un bon endormissement.

Chaque enfant qui vient régulièrement à la Crèche a son lit attribué. Il n'y a que ceux qui viennent en accueil occasionnel ou sur des temps très courts qui se partagent les lits restants. Pour des raisons d'hygiène, chaque enfant a son propre drap housse et sa turbulette. Chaque linge est changé en cas de partage de lit.

Les siestes des enfants durent selon leur besoin. Un enfant n'est jamais réveillé (sauf peut-être par un autre enfant). Une professionnelle reste dans la chambre des grands durant tout le temps de sieste afin de contenir les enfants pour leur endormissement et de les lever lors de leur réveil. Au cas où l'enfant dormirait lorsque l'on vient le chercher, nous proposons alors au parent de lui téléphoner lorsque celui-ci est réveillé afin de ne pas couper sa sieste. Si cela se reproduit régulièrement, il sera alors envisagé avec la famille un avenant au contrat afin que celui-ci soit en accord avec le rythme et les besoins de l'enfant.

Chaque enfant ayant son propre rythme et ses habitudes pour s'endormir, le personnel tâche de veiller au respect de tout cela, même si ce n'est pas toujours facile en collectivité.

Pour les enfants qui ont des difficultés à s'endormir, l'équipe dispose de trois hamacs, situés dans la salle de vie des bébés, auprès desquels les professionnelles sont présentes en permanence pour accompagner les enfants lors de leur endormissement et de leur réveil.

F) LES RÉGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

a) Les objectifs de l'équipe :

Les règles d'hygiène sont non seulement une prophylaxie des maladies infectieuses, mais aussi des règles de convivialité qui peuvent être présentées comme telles aux enfants et participer à l'acquisition nécessaire de la propreté et de l'autonomie.

Enfin, l'information faite aux parents sur l'importance des mesures d'hygiène dans la prévention des maladies et la nécessité d'appliquer certaines mesures spécifiques en cas de maladie contagieuse doivent contribuer à développer un climat d'échange, de confiance et de responsabilité entre le personnel de la Crèche et les usagers.

Voici les consignes d'hygiène minimum au sein de la crèche :

- La Crèche doit être un lieu propre et aéré :
- Le linge, le matériel et le mobilier sont lavés et désinfectés régulièrement.
- Une serviette est utilisée pour chaque enfant et changée après chaque selle. Les gants sont changés après chaque usage. Tous les midis et soirs, le linge de la $\frac{1}{2}$ journée est mis à laver.
- Les tapis de change sont désinfectés 2 fois/jour et après chaque change s'il existe un risque de contagion.
- Les pots et toilettes sont désinfectés après chaque usage.
- Les poubelles sont vidées 2 fois par jour si nécessaire.
- Les jouets et le mobilier sont désinfectés régulièrement voire tous les jours pour certains. Utilisation de produits d'hygiène écolabel, naturel, vinaigre blanc...
- Le linge, les doudous et la vaisselle sont nettoyés très régulièrement (le nettoyage des doudous faisant le va et vient entre la Crèche et la maison reste à la charge des parents).
- Les biberons et sucettes sont stérilisés régulièrement (chaque enfant a une boîte individuelle pour ranger sa sucette lavée au préalable).
- L'accès aux salles de vie ne peut se faire qu'en chaussons ou avec des sur-chaussures prévus à cet effet.

b) L'hygiène de l'enfant :

Il est important, pour que l'enfant puisse intégrer les règles d'hygiène de base et en ressentir la nécessité, de le maintenir en permanence dans un état de propreté satisfaisante. C'est pourquoi le personnel se doit d'apporter les soins nécessaires (visage et corps) à l'enfant.

Il est primordial que ce temps, pour être bien vécu par l'enfant, soit un temps d'échange, de partage et de relation individuelle.

Voici les consignes pour l'hygiène de l'enfant :

- Un lavage des mains pour le personnel est fait très régulièrement. Il est d'autant plus important avant et après un change ou lors de la préparation d'un biberon et des repas. Ceci reste une des bases de l'hygiène.
- **L'équipe aborde les règles d'hygiène avec l'enfant au quotidien :**
 - Les lavabos à hauteur des enfants permettent un début d'autonomie et d'apprentissage.
 - L'enfant est invité à se laver les mains lorsqu'il revient de l'extérieur, après les activités salissantes, avant et après chaque repas.
 - L'enfant est sollicité et apprécie de se laver le visage au gant de toilette à la fin de son repas et de son goûter.
- **L'équipe veille à ce que les enfants restent propres :**
 - Pour cela, des repères pour les changes sont fixés (avant ou après la sieste, après le déjeuner, après le goûter, à tout moment de la journée lorsque cela est nécessaire).
 - Les vêtements de rechange, fournis par les parents, doivent être prévus en quantité suffisante afin de pouvoir parer au confort de l'enfant.
- **Les parents veillent à fournir :**
 - Une tenue complète marquée au nom de l'enfant, adaptée à sa taille et à la saison.
 - Des vêtements et chaussures chauds pour pouvoir jouer à l'extérieur en hiver.

c) Les changes et l'acquisition de la propreté

Voici les consignes pour les changes :

- Ils sont un temps d'échange entre la professionnelle et l'enfant.
- Le matin, l'enfant doit arriver avec une couche propre.
- Pour les petits, c'est un moment de relations privilégiées, de disponibilité spécifique de l'adulte par rapport à l'enfant.
- Les couches sont fournies par la structure et livrées régulièrement.

Acquisition de la propreté

C'est un stade très important pour l'enfant et pour ceux qui l'entourent.

Il est nécessaire de rappeler qu'un enfant ne peut être propre avant l'acquisition complète de la marche, âge autour duquel environ la maturation cérébrale et nerveuse est faite.

Les parents débutent l'apprentissage à la maison ; celui-ci sera alors suivi à la Crèche. Les premiers essais débutent quand les enfants sont **PRÊTS** : (Il est fortement conseillé de ne pas mettre la pression pour l'entrée à l'école car plus on va insister plus l'enfant risque de se bloquer...)

Voici les consignes pour l'acquisition de la propreté :

Lorsque l'enfant semble vouloir participer activement à l'acquisition de la propreté, lorsqu'il semble avoir acquis le contrôle du « retenir et lâcher » son pipi, ses selles et seulement lorsque la marche est complètement acquise, l'apprentissage peut alors commencer si ceci a débuté à la maison.

Une cloison entre les toilettes est prévue pour respecter l'intimité de l'enfant.

L'enfant est à tout moment sollicité pour participer à son habillage ou déshabillage. C'est important pour la construction de son schéma corporel de verbaliser les différentes parties de son corps mises en action et de le rendre acteur de ce moment.

d) La santé

Des règles précises sont établies concernant les maladies contagieuses nécessitant l'éviction temporaire des enfants en Crèche afin d'éviter la contamination de tous.

L'hygiène est essentielle pour le bien-être des enfants.

L'équipe est tenue d'être vigilante concernant les enfants réclamant un régime alimentaire particulier, notamment pour les cas d'allergie alimentaire et de suivre scrupuleusement les consignes du protocole médical et des parents.

Voici les consignes pour la santé des enfants :

- L'équipe se doit de veiller à la bonne santé de l'enfant.
- Pour les plaies et les bosses pouvant se produire au sein de la Crèche, l'équipe donnera les premiers soins nécessaires (désinfectant, crème pour les coups, froid...).
- Pour les érythèmes fessiers : la peau de l'enfant est très sensible et une selle acide peut provoquer un érythème. L'équipe dispensera les soins appropriés (changes très fréquents, lavage et séchage minutieux, application de Cytelium et de crème protectrice ...).

A la crèche, l'équipe applique le protocole validé par le médecin de crèche.

La fièvre n'est pas un cas d'éviction en tant que telle par contre le confort de l'enfant reste la priorité de l'accueil. Si l'enfant tolère mal la fièvre et que les professionnelles considèrent que la collectivité n'est pas adaptée à son état de santé, il sera demandé aux parents de prendre leur disposition pour venir chercher leur enfant

Lors de rhinopharyngite, des soins du nez peuvent être effectués à l'aide de sérum physiologique et de coton si cela est nécessaire.

En ce qui concerne les cas plus graves (blessure, fracture, ...), nous appelons le Médecin régulateur du SAMU puis la famille.

Des fiches de soins sont régulièrement utilisées afin d'avoir un suivi global de la santé de l'enfant au cours de son accueil dans l'établissement.

e) La contagion

Lorsqu'un enfant est porteur d'une maladie contagieuse (bronchiolite, gastro-entérite, maladie infantiles, ...), il ne peut absolument pas être accepté à la Crèche, ceci afin de protéger les autres enfants accueillis et afin d'éviter un risque d'épidémie.

Si lors de l'arrivée du matin, un enfant présente des signes incontestables de maladie contagieuse, il peut être refusé sur le champ.

f) Les médicaments

Seuls les médicaments prescrits sur ordonnance seront donnés à l'enfant en dehors de l'antipyrétique (Paracétamol). Dans le cas de l'antibiotique, l'ordonnance du Médecin traitant devra être fournie par la famille, et seule la prescription du temps de midi sera administrée.

Une autorisation parentale d'administration aura, au préalable, été signée à l'inscription.

Si l'enfant est douloureux (plaintif, pleurs fréquents...) mais sans hausse de température, il est possible que les parents nous fournissent une ordonnance spécifique pour donner un antipyrétique. L'équipe vérifie régulièrement les dates de péremption, date d'ouverture des médicaments stockés dans la pharmacie de la structure.

g) La vaccination

Pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, 11 vaccins sont obligatoires. (Diptérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche, Haemophilus influenzae b, Hépatite B, Méningocoque C, Pneumocoque, Rougeole, Oreillons, Rubéole).

Un enfant ne pourra être admis à la crèche s'il n'est pas à jour de ces vaccinations. Au cours de l'accueil de l'enfant, le suivi des vaccinations sera effectué régulièrement par le médecin de

crèche. Une tolérance de 3 mois maximum de retard sur la date de vaccination ou du rappel pourra être acceptée exceptionnellement. **Au-delà, l'enfant ne pourra plus être accueilli à la crèche.** Pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018, seul le suivi du DTP sera obligatoire, les autres vaccinations seront recommandées. (Rf Protocole médical)

G) LES TEMPS D'ÉVEIL - D'ACTIVITÉS

a) L'éveil sensoriel et psychomoteur de l'enfant

✓ Les objectifs de l'équipe :

➤ **Pour le maternage, l'affection et l'écoute :**

Il est important de respecter au maximum, selon les possibilités de la collectivité, le rythme différent de chaque enfant afin d'éviter un risque de stress et d'agressivité.

L'enfant a besoin d'une relation sécurisante afin de pouvoir grandir et se développer harmonieusement.

Une relation affective entre le petit enfant et l'adulte se caractérise par des échanges essentiellement non verbaux (regards, sourires, mimiques, contacts corporels). L'enfant a besoin d'être sécurisé par la présence de l'adulte, qui doit satisfaire ses besoins physiologiques ; le sentiment de sécurité est indispensable à l'enfant pour lui permettre de vivre de façon harmonieuse sa vie.

L'objet transitionnel appelé dans notre jargon « doudou » peut l'aider à se consoler. Cet objet est la propriété de l'enfant. Toutefois, il paraît important d'aider l'enfant à s'en détacher progressivement sur les temps d'éveil et de repas.

➤ **Pour les temps d'éveil :**

L'enfant a des goûts et des besoins qui lui sont propres, le personnel en tient compte pour adapter les temps d'éveil.

L'équipe respecte l'autonomie de l'enfant, ses rythmes, son humeur, ses besoins de sécurité, et d'affirmation.

Elle contribue également à aider l'enfant dans l'acquisition de son schéma corporel.

Un enfant ne sera jamais mis en situation d'échec, mais encouragé.

Plus l'éventail des propositions sera diversifié, plus il aura de chances de « s'y retrouver », de prendre ce dont il a besoin et de s'en servir pour s'exprimer.

Les activités sont alternées et proposées en fonction des besoins et des possibilités de l'enfant à un instant T.

✓ Ce qui peut être proposé pour les enfants de 2 mois et demi à 12 mois :

Lorsque les enfants sont éveillés, les professionnels leur proposent divers types de jeux en installant ces derniers sur le tapis de la salle des bébés. L'adulte sollicite alors les enfants avec les jouets afin de stimuler leur sens et/ou leur motricité.

Un enfant qui ne souhaite pas participer ne sera jamais obligé de le faire. Les propositions sont adaptées au stade de développement et aux besoins de l'enfant.

La vue	Les portiques, les mobiles (en position couchée pour muscler le dos), Le jeu du « coucou caché » (avec une serviette, un foulard), Nos visages (avec différentes expressions : heureuses, tristes, ...) Les albums (lu par l'adulte)
L'ouïe	Les jeux de chants, de comptines, ... Les jeux de voix (babillage, imitation de ses sons, sons uniques, chants, murmures) Les boîtes à musique

	L'approche des instruments de musique (clochettes, triangles, tambour de l'océan)
Le toucher	Jouets d'exploration, jeux tactiles de textures et matières Jeux d'eau : Sensation différente du corps et de l'appréhension des objets
Le mouvement	La musique (rythmes différents) Les chansons (chants traditionnels et de pays différents) Les mouvements, jeux de rythme (saccadés, lents, ...) Aide de l'adulte à la prise de conscience de ses possibilités. L'adulte ne met jamais un enfant dans une position que l'enfant n'a pas acquis lui-même.

✓ **Ce qui peut être proposé pour les enfants de 12 mois à 6 ans :**

Des activités dites « Dirigées » sont généralement proposées en milieu de matinée et d'après-midi. Ces activités sont réfléchies par rapport aux besoins des enfants et de leur âge.

L'équipe a choisi de ne pas établir de planning d'activités à la semaine afin de rester au plus proche de la demande et des envies de chacun. Leur mise en place se fait en concertation entre les professionnels qui s'occupent du groupe. Le plus souvent une préparation en amont est nécessaire et se fait soit le matin avant le temps chanson, soit en début d'après-midi pendant la sieste.

Ceci permet aux professionnels d'être disponibles pour accueillir les enfants et les accompagner sur ce temps-là. Les enfants peuvent aussi être sollicités pour installer et/ou ranger le matériel suivant le type d'activité.

Les activités seront proposées à tous les enfants en petit groupe ou en groupe complet suivant le contexte ; elles sont proposées sans objectif d'une production esthétique et ne sont jamais imposées.

Expression	Exercer son habilité Exprimer ses choix Acquérir une logique Développer son imagination	Dessin à la peinture, aux feutres, aux crayons de couleurs, aux rouleaux, aux doigts, à l'éponge, avec des grosses billes Laisser des empreintes des parties de son corps ou d'objets dans différentes matières. Faire des traces avec différents matériaux (terre, eau, graines, ...). Faire rouler des objets (étudier leur déplacement). Déchirer du papier, le froisser, le coller. Premières notions de formes et de couleurs. Jeux d'imitation : Dînette, poupée, voiture, ferme... Laisser l'enfant prendre des risques, inventer et mettre en œuvre ses jeux.
Eveil sensoriel	Les 5 sens	Faire connaissance avec les livres, tourner les pages, montrer du doigt. Ecouter des histoires (gestuelle), regarder les marionnettes (création de comptines, jeux de doigts) Découvrir et observer les décorations, l'environnement. Ecouter divers instruments, musiques, CD Jouer avec sa voix, les instruments de musique à disposition, avec tout ce qui provoque un son, ou avec le silence ...

		Jeux de KIM (odeurs, goûts, ...) En cuisine : goûter les ingrédients, fabriquer, cuisiner et déguster Toucher les matières (sable, graines, ...). Découvrir les différentes stimulations (doux, piquants, rugueux, chauds, froids) Malaxer, « patouiller »
Eveil psychomoteur	Respecter les capacités Améliorer Bouger, sécuriser S'épanouir Explorer ses capacités	Exploiter le matériel de motricité adaptée à l'éveil (ramper, passer dessus, dessous, toboggans, ...) Pratiquer la gymnastique (prendre conscience de son corps et de ses possibilités) Explorer les massages - détente Faire des jeux de ballons (attraper, sauter), jouer avec les cerceaux Se déplacer avec différents jouets Intégrer l'activité physique à la routine quotidienne. Sortir dehors le plus souvent possible, peu importe l'âge et le temps extérieur.
Eveil culturel	Découverte artistique et culturelle Découverte de la langue des signes Découverte de la nature	Eveil musical, Livres, contes et Kamishibai Ateliers de cuisine, L'ensemble des activités d'éveil classiquement proposées aux jeunes enfants (jeux de construction, d'imitation, de mémorisation, de préhension...), Marionnettes et spectacles vivants, Sorties à la médiathèque, à la ferme... Goûters / rencontres au-cours desquels sont présentées photos et vidéos sur la vie de la crèche et où parents et professionnelles peuvent échanger ensemble.

b) L'éveil affectif de l'enfant :

✓ Les objectifs de l'équipe :

- Développer la confiance de l'enfant
- Favoriser l'échange avec les autres enfants
- Développer le respect de soi et des autres
- Développer son imaginaire et sa créativité

Au travers de ses objectifs, l'équipe veille aux besoins affectifs de l'enfant.

✓ Ce qui peut être mis en place pour l'éveil affectif de l'enfant :

Prendre confiance en lui :

Lui permettre d'exprimer ses choix, sur un jouet plus qu'un autre par exemple, le sécuriser dans ses déplacements en le suivant dans son parcours (afin d'éviter au maximum les échecs).

Dans les activités, le personnel n'attend pas de production, aussi il reste vigilant à toujours être à sa portée, à ne pas lui proposer des activités trop difficiles afin qu'il ne se sente pas frustré. L'enfant est libre de participer ou pas selon ses goûts.

Favoriser l'échange avec les autres enfants :

C'est par l'intermédiaire du jeu comme la dinette, la poupée, les jeux de voiture qu'il imite et rentre en communication avec les copains. Ils se disputent et rient.

L'équipe l'aide à « négocier » un jouet. Il faut aussi le laisser s'exprimer et résoudre un conflit. A cache-cache, par exemple, il recherche le regard et les sentiments des copains (en même temps il s'habitue à la présence et à l'absence des parents).

Développer le respect de soi et des autres :

L'enfant apprend progressivement à attendre son tour, à ne pas vouloir, tout, tout de suite, à patienter. L'équipe explique aux enfants qu'ils ne peuvent arracher un jouet des mains d'un autre enfant ; l'enfant doit demander s'il peut avoir le jouet désiré (s'il est en capacité de parler) ou bien attendre que le jeu soit disponible. La professionnelle proposera un autre jouet ou une autre activité tout en verbalisant ce qui se passe.

Développer son imaginaire et sa créativité :

L'adulte a pour rôle de rester à l'écoute des propositions de l'enfant et de le suivre dans ses tâtonnements, de le laisser expérimenter à sa guise, pour qu'il y trouve son plaisir ou déplaisir et qu'il en tire des conclusions.

Différents supports sont utilisés afin de développer l'imaginaire de chacun : livres, marionnettes, jeux de doigts, imagier, comptines...

Le rôle du personnel est d'accompagner le JEU de l'enfant avec tact, car c'est avant tout par le JEU que l'enfant se construit.

c) La Socialisation

✓ Les objectifs de l'équipe :

Pour être compris par l'enfant, l'adulte montre l'exemple, chaque jour, dans ses comportements et son vocabulaire quotidien.

✓ Ce qui peut être mis en place pour la socialisation

Notion de sécurité affective :

Une relation de confiance semble pour cela indispensable. L'enfant doit pouvoir solliciter l'adulte quand il a besoin d'être accompagné, rassuré, consolé...

Notion d'individu :

L'enfant apprend à se différencier de l'autre, à découvrir sa propre existence au sein d'un groupe. Pour cela, il a à sa disposition des petits espaces pour s'isoler du groupe. Les adultes doivent aussi faire attention de faire des propositions adaptées aux capacités de chacun (ne pas faire des choses identiques pour tous...)

Notion de respect mutuel :

L'enfant prend conscience qu'il doit :

- accepter les différences physiques, intellectuelles,
- reconnaître la place de chacun en fonction de l'âge,
- respecter les locaux et l'environnement de chacun.

L'adulte accompagne l'enfant en verbalisant et rappelant les règles de vie.

Notion de partage, d'attente, de prêt, de choix :

A la Crèche, on apprend à :

- jouer seul ou en groupe,
- attendre son tour, prêter, demander...

Le personnel fixe des limites et les justifie verbalement à l'enfant, afin d'en faire des repères.

Pré scolarisation :

L'accueil en Crèche permet des contacts avec d'autres enfants d'âges équivalents ou différents (bébés et plus grands ne sont pas séparés).

Un travail en lien avec les services périscolaires et l'école peut être travaillé par le biais de projets partenariaux.

Valoriser l'enfant :

Le personnel positionne l'enfant en tant qu'acteur de sa vie (l'encourager et le responsabiliser) afin qu'il acquière sa propre autonomie.

I) L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**✓ Les objectifs de l'équipe :**

L'aménagement des espaces de jeu au sein des structures d'accueil a un véritable impact sur le comportement des enfants et des professionnels qui les accompagnent. Un aménagement adapté et pensé favorise l'autonomie et la libre expression créative de l'enfant, et permet aux professionnels de donner du sens à l'espace.

La crèche est un fabuleux terrain d'observation où les enfants, par leurs attitudes, traduisent aux professionnels ce dont ils ont besoin. Ils doivent se sentir en sécurité, tant par l'atmosphère du lieu que par la posture et l'accompagnement de l'adulte pour pouvoir s'autoriser à jouer et à entrer en relation avec les autres.

Il répond à des normes de sécurité afin de réduire les risques d'accidents et donc de laisser plus de liberté à l'enfant. Il est clair, aéré et propre.

✓ Ce qui peut être mis en place pour l'aménagement de l'espace :

L'aménagement est fait de « coins » pour jeux libres, répondant aux différents besoins des enfants dans le déroulement de la journée et permettre aux enfants de développer leur autonomie par un accès libre à ces espaces.

Un espace imitation : avec du mobilier rappelant celui d'une maison (cuisine, dînette, lit, poupées, miroir, établi...).

Un espace calme donnant la possibilité à chacun de venir s'y ressourcer à tout moment (lieu étant fait de coussins, de tapis et situé un peu à l'écart des autres jeux).

Un espace de jeux libres : importance d'un endroit où les jeux de manipulation, d'encastrement ou autres peuvent être proposés. Cet espace peut être matérialisé par un tapis, un meuble ou des caisses de jeu.

L'espace évolue en fonction de l'âge de l'enfant et de ses besoins.

Suivant la dynamique du groupe d'enfant et les objectifs de la journée, les professionnelles peuvent aménager des espaces un peu plus particuliers :

Un espace moteur pour répondre au besoin de motricité des enfants : jeux moteurs sécurisés (blocs mousse en intérieur et toboggan, et jeux extérieurs) dans un espace où les enfants peuvent grimper, sauter, ramper, courir...

Un espace de « jeux de table » : l'adulte propose des activités de manipulation à effectuer autour de tables (puzzles, pâte à modeler, pâte à sel, dessins, peinture...)

Un espace jeu ne doit pas être trop vaste (l'enfant se sentirait perdu), ni trop exigü (l'enfant a besoin de bouger), ni trop plat.

L'équipe a suivi une formation à propos de l'aménagement de l'espace afin d'optimiser nos espaces, nos jeux et nos connaissances. Suite à celle-ci, l'équipe a réorganisé les salles de vie en libérant les espaces pour permettre aux enfants de voir toute la salle sans barrières visuelles, en triant les jouets et en diminuant la quantité proposée aux enfants. Nous avons aussi fabriqué des « tables champignon » sur lesquelles sont fixés des jeux (garage, ferme, plaques de « Lego », bouliers) ces dernières permettent aux enfants de jouer debout autour des jeux. Ils peuvent évoluer plus aisément.

H) LA PLACE DE LA FAMILLE ET DE LEUR PARTICIPATION A LA VIE A LA CRECHE

L'accueil de l'enfant, c'est aussi l'accueil de ses parents et de leur histoire. Il est indispensable que l'enfant sente sa famille présente au sein de la structure ce qui permet d'établir une continuité dans son accompagnement entre ces espaces de vie différents.

✓ Les objectifs de l'équipe :

- Veiller au bien être des parents.
- Favoriser les échanges et la communication entre les parents et les professionnelles.
- Etablir une relation de confiance et de maintenir l'échange tout au long de la période d'accueil.
- Accompagner les parents dans la séparation avec leur enfant.
- Proposer un soutien à la parentalité.
- Respecter le projet de vie des parents et de leur enfant.

Pour ceci, le personnel privilégie les attitudes suivantes :

- Être à l'écoute et être disponible.
- Faire preuve d'empathie.
- Avoir une attention particulière aux paroles et postures de l'équipe sur les temps d'accueil.
- Accueillir les émotions des parents tout en les aidant "à les gérer".
- Savoir respecter la place de chacun tout en tenant compte des connaissances et compétences des parents.

✓ Ce qui peut être mis en place pour intégrer les familles au sein de la vie de la crèche

• PROJET COMMUN :

Les parents et l'équipe éducative sont partenaires autour d'un projet commun : le bien-être et l'éveil de l'enfant dans les meilleures conditions.

• RENCONTRES POTENTIELLES :

Au cours de l'accueil de l'enfant, la Responsable reste disponible pour une éventuelle rencontre avec les parents.

Une renégociation des termes du contrat est toujours envisageable lorsqu'il y a un changement réel du besoin de garde et/ou une modification significative des ressources (à la hausse ou à la baisse) dus à un changement de situation professionnelle et/ou familiale.

D'autre part, une rencontre peut être nécessaire afin de préciser le fonctionnement de la structure ou de clarifier le mode de tarification.

Des rencontres ponctuelles peuvent également avoir lieu entre les parents et le personnel éducatif ou seulement la « référente » afin de prendre un temps pour échanger, discuter sur l'accueil de l'enfant, son évolution et éventuellement ses difficultés, mais aussi sur tout autre sujet en lien avec son adaptation et son bien-être au sein de la Crèche.

• RELATION DE QUALITE ET CONFIANCE MUTUELLE :

Une relation de qualité (échanges, partage, ...) et une confiance mutuelle s'instaure progressivement entre professionnel et parents et nécessite dialogue et écoute des deux parties ; chacun devant être prêt à se remettre en question.

Les temps d'accueil et d'échanges verbaux du matin et du soir sont des temps privilégiés pour cela.

• INFORMATION MUTUELLE :

Les parents sont informés de la journée de leur enfant et pas seulement en termes de repas, selles et siestes mais aussi en termes d'évolution, de bien-être, d'anecdotes, et éventuellement de difficultés ...

Les parents informent de leur côté, le personnel éducatif des changements dans leur vie de famille (difficultés momentanées, séparations, deuils, ...) afin que l'enfant puisse être accueilli avec tous les paramètres qui peuvent influencer son comportement. Ainsi, il sera plus facilement écouté, compris et respecté dans ses besoins et attentes à chaque moment.

• **IMPLICATION DES PARENTS A LA CRECHE :**

➤ **Implication ponctuelle :**

La participation des parents est sollicitée lors de manifestations événementielles de l'année (Spectacle de Noël, Fête d'été). Ils peuvent être associés, s'ils le souhaitent, et si cela est possible dans l'organisation à des sorties, ou des excursions organisées et encadrées par le personnel qualifié de l'établissement.

➤ **Niveau de participation :**

La place des parents est très importante et pensée chaque jour par le personnel afin d'établir une relation de confiance essentielle pour un meilleur accueil de l'enfant. En fin de journée les parents peuvent entrer dans la salle de vie pour venir réveiller leur enfant qui dort encore.

➤ **Réunions d'informations :**

A ce jour, une réunion de parents est proposée une fois par an. Cette réunion, composée de l'équipe éducative, des parents et des gestionnaires, permet de rendre compte du fonctionnement de la Crèche « CROQ'MALICE ». Au cours de celle-ci sont exposées les activités de la structure, le bilan éducatif de l'année, les remarques et interrogations du personnel, des parents, et des gestionnaires. Ce temps permet aussi d'échanger et de prévoir pour l'année à venir les orientations que va prendre le projet pédagogique de la structure.